



Secteurs protection des plantes, grandes cultures,
cultures fourragères

Bulletin grandes cultures et herbages

Bulletin du 29 avril 2011

Les nouveautés par rapport au bulletin précédent (20 avril) sont en rouge.

RESUME

Culture	Stade	Organisme nuisible	Intervention
Céréales	32-49	vivaces et gaillet, verse maladies	Herbicides, régulateurs, fongicide
Betteraves	02-16	adventices	herbicide
Maïs	00-12	adventices	herbicide
Pois de printemps	12-16	tordeuse	pose pièges
Herbage			fauche des sursemis

CEREALES

Stade: blé : 2 nœuds à dernière feuille étalée; orge : 3 nœuds à épiaison.

Fumure :

Le 3ème apport d'azote joue un rôle important sur le rendement et la qualité du grain. Apporté jusqu'à la sortie de la dernière feuille, cet apport oscillera entre 30 et 60 unités d'azote.

Si des parcelles présentent un jaunissement ou une décoloration, ce phénomène peut être dû à une carence en soufre. Les apports d'engrais azotés contenant du soufre (nitrate d'ammoniaque sulfomagnésien, sulfonitrate) devraient suffire à résoudre le problème (si il pleut et que l'engrais est absorbé par les plantes...).

Désherbage: (FT 2.34, 2.35)

Dans les parcelles où il y a des vivaces (chardon, rumex, liserons) ou du gaillet, il est possible d'effectuer une intervention avec une hormone (FLUROXYPYR, etc) ou une sulfonylurée antidicotés jusqu'au stade dernière feuille étalée (FT 2.34.2).

Régulateurs de croissance (FT 2.41-44)

Le risque de verse est réduit par la sécheresse actuelle. De plus, sur les parcelles séchées, le manque d'eau est défavorable à l'utilisation des régulateurs. Suite à l'utilisation de régulateurs, des brûlures des pointes de feuilles sont actuellement visibles sur certaines parcelles. Ces symptômes vont s'estomper par la suite et aucune intervention n'est nécessaire.

Les régulateurs Medax Top, Moddus et Metro s'appliquent aux stades 1 à 2 nœuds. Ces régulateurs ne sont pas miscibles avec les herbicides et miscibles avec certains fongicides **mais nous recommandons d'éviter les mélanges**. Attendre 7 jours entre l'application d'un régulateur et d'un herbicide.

Maladies foliaires de l'orge

Des taches d'helminthosporiose, de rhynchosporiose et surtout d'oïdium sont observées. **Les 1ères grillures apparaissent, un fongicide efficace ou l'adjonction de 1.5 l de CHLOROTHALONIL en mélange avec un autre fongicide permet de les contrôler**. En conventionnel, dans une stratégie à une seule application fongique attendre que la dernière feuille soit étalée pour traiter. Contrôler la présence des maladies et choisir dans la fiche 2.59.2 un fongicide adapté aux maladies présentes.

Piétin-verse et oïdium du blé (FT 2.53.3, 2.55, 2.59.1)

La météo depuis le semis des céréales a été peu propice au piétin. Le risque climatique est faible à moyen. La présence de piétin dans la parcelle est évaluée par l'observation de 40 tiges au stade 1 nœud. Intervenir au stade 1 nœud avec un fongicide si le seuil est dépassé (6 à 8 tiges sur 40) ou dans les situations à risque (blés semés tôt dans des rotations chargées en céréales). **Dans le réseau d'observation, la septoriose est présente sur les feuilles**

du bas. La météo actuelle n'est pas favorable à la progression de la septoriose sur les feuilles du haut. Surveiller les variétés relativement sensibles comme Arina, Siala, Claro et Tapidor. La **rouille brune** n'est actuellement que peu présente.

Dans une stratégie à une seule application de fongicide, visant les septorioses et la rouille brune, une strobilurine combinée ou une triazole combinée est appliquée au stade dernière feuille étalée (FT 2.59.1). Dans une stratégie à plusieurs applications, alterner les groupes de matières actives (triazoles, strobilurines, etc) et attendre 3 semaines entre les différents fongicides. Eviter d'utiliser 2 fois un fongicide contenant une strobilurine. Les produits contenant du BOSCALID, utilisés seuls ou en mélange avec Opéra, sont particulièrement intéressants dans les régions avec risque élevé de résistance de la septoriose aux strobilurines (Chablais, plaine de l'Orbe).

Contrôler la présence des maladies et choisir dans la fiche 2.59.1 un fongicide.

Insectes (FT 2.61 et 2.63)

Dans certaines parcelles, on observe déjà de nombreux adultes et œufs de **criocères**. Il faut surveiller les criocères dès le stade apparition de la dernière feuille jusqu'à l'épiaison. Si le seuil d'une larve par plante est dépassé, on pourra traiter avec Nomolt, Dimilin ou Difuse. Ne pas traiter avant de voir les premières larves. Si les larves sont plus grandes que 3 mm, d'autres insecticides (FT 2.63) sont indiqués mais seulement avec autorisation de la SPP en toutes régions.



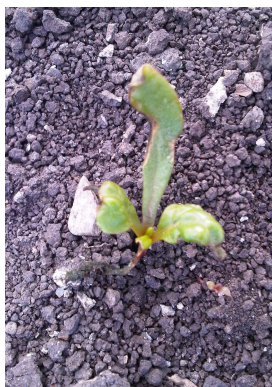
Les **chlorops** (œufs blancs de 2 mm de long) peuvent provoquer des dégâts principalement dans les céréales de printemps. La lutte contre le chlorops se fera avec les insecticides mentionnés sur la fiche 2.63 jusqu'au stade sortie de la dernière feuille si 20% des talles présentent des œufs (autorisation SPP nécessaire)

Extenso

Les fongicides, les régulateurs de croissance et les insecticides sont interdits en extenso. Cette année, il sera rarement rentable de changer de stratégie et de retirer la culture du programme.

BETTERAVES

Désherbage (FT 3.31-34)



Suite au stress hydrique, de nombreux cas de phytotoxicité des herbicides sont observés. Dans de la terre humifère, des dégâts de gel ont également été constatés. Les betteraves peuvent repartir du cœur et, à part le retard de végétation, les pertes de plantes sont généralement minimales. En cas de suspicion de dégâts par le froid ou les herbicides, seuls des comptages permettent de savoir si le peuplement ayant survécu est suffisant. **Actuellement, il faut au moins 40-50'000 plantes par hectare (20-25 plantes/ 10 m); comptage sur 2 lignes.**

En absence de précipitations, le désherbage sera basé sur les produits de contact (Début ou Lontrel). En présence de colza, éthuse, amarante, mercuriale ou gaillet un mélange avec Début est indiqué. L'adjonction d'huile permet d'améliorer la pénétration des produits sur des adventices développées, mais augmente le risque de phytotoxicité. Les herbicides racinaires ne développeront leur effet qu'après la prochaine pluie. **Il est toutefois recommandé dans toute situation d'appliquer un herbicide racinaire avant la fermeture des rangs.** La chloridazone est interdite en sol humifère. Sur le site Internet

<http://zuckerruebe.ch>, un outil interactif permet de planifier le désherbage.

Limaces (FT 20.61-64)

Les betteraves sont sensibles aux limaces jusqu'au stade 4 à 5 feuilles, mais la pression limace est faible actuellement.

Fumure azotée

Pour éviter de brûler les feuilles, la fumure azotée est à apporter avant le stade 6 à 8 feuilles. Cet apport garantit une bonne alimentation lors de la période de croissance principale des feuilles. Un apport tardif d'azote peut avoir une influence négative sur la teneur en sucre et l'extractibilité.

Fumure foliaire (FT 3.55-57)

Au stade 4 à 6 feuilles une fumure foliaire avec du **manganèse** (7 à 10 kg de sulfate de manganèse) peut s'avérer utile dans des sols humifères.

Apporter du **bore** en fumure foliaire lors de la fermeture des rangs afin d'éviter la pourriture sèche du cœur. Cet apport est particulièrement indiqué sur des sols alcalins ou après chaulage.

MAIS

Stade: semis à 2 feuilles

Pour semer avec un semoir pneumatique des semences traitées avec un insecticide ou du Mesuroil, il est obligatoire d'installer des déflecteurs qui dirigent l'air de la turbine vers le sol.

Il existe de nombreux moyens pour effrayer les corneilles (FT 20.65), mais leur efficacité est de courte durée (3 à 4 jours). Alternier les méthodes (ballons à hélium, corneille morte suspendue à un fil, bandes à oiseaux, plumes plantées dans le sol, etc).

Désherbage (FT 5.31 à 36)

Le désherbage de prélevée n'est pas autorisé en PER, sauf pour les traitements en bande. Au stade 1 à 2 feuilles il est possible d'utiliser les herbicides racinaires. Sur sol lourd choisir la dose la plus élevée, sur sol léger la dose la plus faible. L'efficacité des herbicides **racinaires est diminuée sur sol sec** et en terre humifère. Les herbicides contenant de la terbuthylazine (Calaris, Gardo Gold, Aspect, etc.) sont interdits en sol karstique. Successor T est en plus interdit en zone S2. L'atrazine sera interdite d'utilisation dès le 30 juin 2011. Appliquer les herbicides à base de sulfonilurées (Equip, Dasul, Maister OD, Titus, Grid, Task) ou Mikado, Callisto, Laudis et Acido au stade 4 feuilles, lorsque les adventices sont levées, mais pas trop développées. Contrôler selon la FT 5.35/36 la tolérance des variétés aux sulfonilurées. Respecter une distance de 20 m le long des cours d'eau pour Acido. Sur terre noire, lors de levée échelonnée d'adventices (millets, etc), il est recommandé de fractionner les herbicides.

POIS PROTEAGINEUX

Anthracnose (FT 10.51 et 53)

Un fongicide n'est généralement rentable que sur pois d'automne. Contrôler les pois dès début floraison, le seuil est atteint dès l'apparition des premiers symptômes. Suite au mois d'avril sec, la pression des maladies est faible. Les fongicides homologués sont Amistar et Horizont (1l/ha).

Tordeuses : à surveiller avec des pièges à phéromone qui se commandent chez Andermatt Biocontrol (tél.: 062 917 50 05). Suite aux températures élevées de ce printemps, le vol devrait commencer exceptionnellement tôt (avec plus de 2 semaines d'avance sur une année moyenne). **Les pièges sont à poser dès maintenant en dessous de 700 m et dès le 9 mai en dessus de 700 m.**

TOURNESOL

Limaces (FT 20.61 à 64)

Même si les conditions sèches actuelles sont défavorables aux limaces, surveillez le tournesol jusqu'au stade 4 feuilles.

Désherbage (FT 8.31-32)

L'efficacité des herbicides de prélevée est réduite par le manque de précipitations. Un sarclage complémentaire peut être effectué dès le stade 1 à 2 paires de vraies feuilles.

JACHERES

L'application d'herbicides se fait uniquement au plante par plante. Les herbicides autorisés sont les suivants : contre **chardon** avec Clio, Lontrel (0.3%) au stade 15 à 20 cm du chardon, contre **rumex** avec Ally tabs, contre **chiendent** avec Focus ultra, Fusilade, Gallant ou Targa super (1%). Le GLYPHOSATE (5 à 10% à la mèche et 0.5% à 1.5% avec la boille à dos) permet de lutter contre le chardon, le rumex, le chiendent et le liseron. Dosages pour 10 l : 0.5%= 0.5 dl; 1.5% = 1.5 dl; 5% = 5 dl.

Contre les **solidages** et l'**ambrosie** : lutte mécanique (arrachage, etc).

PRAIRIES

Lutte rumex au printemps (FT 17.32)

Sur les parcelles avec les pissenlits en fleur, il est recommandé de différer le traitement des rumex après la 1^{ère} coupe ou à l'automne. La réussite de la lutte contre les rumex s'étend sur plusieurs années. Cette réussite n'est garantie que si elle est intégrée dans une lutte préventive : faucher ou pâture tôt dans la saison mais dans de bonnes conditions, éviter les trous dans les gazons (faucher à plus de 7 cm), ne pas mettre les graines de rumex sur le tas de fumier, Le traitement contre le rumex avec ASULAM ou Harmony se fait en période de croissance active du rumex (entre 16 et 22°C).

Utilisation de la prairie après un sursemis

Dès que les jeunes plantules sursemées ont une grandeur de 3-4 cm, il est important de faire une première coupe. Avec les conditions actuelles du terrain, la pâture est une alternative à la fauche tout à fait possible. Une deuxième coupe précoce doit être réalisée 4 semaines après la première utilisation afin de limiter le développement de l'ancien gazon et de donner de la lumière aux jeunes plantes. On favorisera donc un ensilage début mai plutôt qu'un foin de la fin du mois. Pour diminuer la force de concurrence des plantes existantes, un apport d'azote doit être apporté seulement après les 2 premières coupes précitées.

Pour les sursemis de prairies extensives inscrites en tant que surface de compensation écologique, une coupe de nettoyage est interdite. Il est toutefois possible d'adresser une demande d'autorisation pour la fauche précoce de la parcelle au Service de l'agriculture.